Réunion Comité Directeur n° 2

du samedi 10 Juin 2023

Ouverture de la séance à 9h00

Nom Prénom	Fonction	Présent	Visio	Excusé	Absent
Bernard SINEUX	Président Régional	X			
Christine BAROCHE	Secrétaire Générale	X			
Alain DEVAUX	Trésorier Général			X	
Mickael LEMARDELE	Vice-Président				X
Victor COLLET	Membre	X			
Marcel COURIEUT	Membre			X	
Nicole DELARUE	Membre	X			
Jean Luc DELUGAN	Membre	X			
Alain DUFLOT	Membre	X			
Sophie GIRAULT	Membre		X		
Jérôme GUIBERT	Membre				X
Jean Pierre HENRY	Membre	X			
Sylvain HUET	Membre				X
David JEAN	Membre	X			
Claude LE NAHEDIC	Membre			X	
Michael LECOMMANDEUR	Membre		X		
Yvon LEGER	Membre			X	
Thierry LOUVEL	Membre				X
Jérôme PIOLINE	Membre	X			
Julien ROUSSEL	Membre	X			
Jérémy ROY	Membre		X		
Jean Philippe YON	Membre				X
Sébastien COLARD	RAF	X			

Le Président du Comité de Normandie, Bernard SINEUX, souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur.

Une question a été soulevée avant l'ouverture de séance concernant la qualification au Trophée de France des Jeunes Cyclistes : quelles sont les règles de qualifications ? Un club non labellisé est sélectionné ? Une explication va être demandée auprès de la FFC.

I) – Informations Nationales et Régionales

Projet Sportif Territorial

Point sur l'avancée du travail par Christine BAROCHE :
Il est très difficle de mobiliser les élus pour travailler sur le projet. Une répartition des tâches a été faite et plusieurs réunions ou visios ont eu lieu.
La journée du 30 Juin 2023 a été déterminée pour finaliser le travail.

La subvention du Comite Régional a été versée à 4 departements sur 5. Le Comité est en attente du projet du Calvados.

Préparation Assemblée Générale 2023 : proposition par Christine BAROCHE d'un atelier sur la construction de son projet associatif. **La propositon est adoptée à l'unanimité des membres présents**.
Dans le même temps une demande est faite pour proposer un atelier pour les nouveaux présidents de clubs : échange entre personnes expérimentées et novices. Accompagnement sur les organisations et la création de guides techniques. Christine BAROCHE a pris note de cette demande et proposera un événement en septembre.

Lutte et violences dans le sport (LVSS)

Une personne en Normandie qui passe en commission à la FFC. Dossier qui remonte à 11 ans et qui est ressorti lors du contrôle d'honorabilité. Il faut être très vigilant.

Diffusion dans les comités et clubs des nouveaux outils de la FFC.
Les outils ont été mis à disposition sur le site internet.
Le président trouve que l'accompagnement de la FFC est insuffisant sur le sujet : le cas du Pôle a été résolu par le Comité sans soutien réel de la commission fédérale.

Le Président demande quel est le soutien que l'on peut obtenir par la FFC.

ANS

Nous comptabilisons 21 dossiers déposés pour l'ensemble du cyclisme Normand, et 34 actions développées.
L'analyse a été réalisée par la Commission Régionale. Nous sommes en attente du retour de l'ANS.

Championnat France Masters

Jean Luc DELUGAN annonce qu'une parution dans le magazine « Evreux Magazine » a été faite il y a quelques jours. Il est noté un engouement local.
Le recensement des signaleurs est en cours et en bonne voie.

Un souci est noté sur l'absence de médecin lors des épreuves du samedi. Une solution est en cours avec la création d'un pôle de médecins pour assurer la sécurité sur les courses. Leur tarif serait de 75€ de l'heure, matériel compris.

Une présentation à la presse est prévue le 30 juin 2023, à la mairie des Baux Sainte Croix.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 2 juin pour les coureurs.

La randonnée 100% féminine promue auprès des 8 communes traversées

Le Président de la FFC, Michel Callot sera présent le 22 Juin

Nous proposons 2 expositions :
- Une sur l'histoire du Tour de France. Exposition faite par Claude MAIGNAN
- Une seconde sur le Double 100 : Histoires mêlées de Pierre de Courbertin et de Charles Brennus. Association du Tour de France et des Jeux Olymiques.

8 communes vont adhérer à « Terre de Jeux 2024 : pavoisement du parcours par les centres de loisirs.
Village départ, département de l'Eure, Skoda, Harmonie Mutuelle, magasin de vélo avec stand de dépannage rapide, 2 food trucks, Défie un Champion.

La sélection départementale est autorisée pour la compétiton.

Plan vélo 2023-2027

Le plan Gouvernemental « Plan Vélo 2023 / 2027 » est présenté.
Il s'agit de la poursuite du plan actuel, avec une intensification des aides au niveau des infrasctrucutres cyclables (1,25 Millards de dotation), dont une partie sera également consacrée au SRAV. (**Voir Annexe 1**)

Ce plan n'et pas communiqué par la Fédération ce qui est regrettable.

Championnats Régionaux

- BMX : 450 pilotes ont participé au championnat à Evreux.
- TRJC : Belle fête pour les 21 équipes sélectionnées. Les écoles de la Manche sont très présents dans le haut du classement. Toutes les écoles sélectionnées au TFJC sont labellisées (une n'a pas participé au TRJC).
- Access : Décevant car peu de participants. Une proposition de remplacement de ce championnat, par un championnat de Normandie Master (H et F) (40-49 ans, 50 ans et plus) est présentée aux membres. **La propositon est adoptée à l'unanimité des membres présent**.
- Elite H et F : 20 femmes ont pris le départ de ce championnat et ont réalisé une belle course d'ensemble. Chez les hommes, il est noté 73 engagés avec une belle bataille. Un remerciement à Gilbert DANIEL est noté.

A venir, les championnats de Normandie VTT le 11 juin à la Lande St Gabriel (50), Open 2-3 le 17 juin, à Bricqueville la Blouette (50).

Quid du nombre d'inscrits peu élevé sur certaines courses : Annulation de l'épreuve, Inscriptions sur place. Une réflexion est en cours sur des pénalités pour annulation et améliorer la procédure.

Réunions FFC (Mutaiton et Affinitaires)

- Mutations

Un travail sur les mutations de jeunes est en cours. Il serait question de limiter le nombre de mutation en fonction du nombre de jeunes dans le club dans la même catégorie.
La dématérialisation devrait être fonctionnelle dès la prochaine période de mutation.

- Affinitaires

La double ou triple affiliations des clubs est surtout due à la demande des licenciés.
Une rencontre entre Michel CALLOT et les présidents des 2 fédérations doit avoir lieu.

II) – Adoption des PV de réunions

- Comité Directeur du 4 février 2023

- Bureau du 22 mars 2023

- Commission Cyclo-cross du 8 avril 2023

- Bureau du 3 mai 2023

- Commission Route du 22 mai 2023

- Commission VTT du 23 mai 2023

Tous ces PV ont été adoptés à l'unanimité des membres présents. (Voir Annexe 2)

III) – Statistiques, Finances et RH

Licences

Le nombre de licenciés au 31 mai 2023 s'élève à 6 270, soit une baisse de 65 (1.03%) par rapport à la même date 2022.

Il est noté que 4 comités départementaux sont en hausse. Seule la Seine Maritime est en recul.

CD Calvados :	1 153 (+15 ; +1.32%)
CD Eure :	1 077 (+10 ; +0.94 %)
CD Manche :	1 638 (+42 ; +2.63 %)
CD Orne :	728 (+12 ; +1.68%)
CD Seine Maritime :	1 674 (-144 ; -7.92 %)

En ce qui concerne les disciplines, les données sont les suivantes :

- BMX : 1 380 (-80 ; -5.48%)
- Cyclisme Trad : 3 963 (-3 ; -0.15%)
- VTT : 896 (+18 ; +2.05%)
- Autres : 31 (égalité)

Les licenciés femmes s'élèvent à 732, contre 721 en 2022. Elles représentent 11.67 % du total de licenciés (88.33% pour les hommes, à 5 538).

Finances

La situation comptable au 31 mai 2023 est présentée par le RAF, en l'absence du Trésorier. Un déficit à la fin de l'exercice est annoncé, à hauteur de 11 269 €, avec le maintient des activités actuelles. La situation tient compte du congé sans solde du MTT, des actions SRAV, des sélections régionales, de la légère baisse du nombre de licenciés, du nombre d'engagés sur les épreuves (toutes disciplines confondues).

Le Président Régional regrette le manque de partenariats financiers privés, malgré la crétation du commission ad hoc.
Il n'y a pas plusieurs leviers possibles pour redresser la barre dès cette année.

La situation comptable se tend, à la vue des projets régionaux (souhait de déménagement, garantie auprès de l'organisme bancaire).

RH

Le Comité de Normandie FFC compte 5 salariés depuis le 1er juin 2023 et le congé sans solde du MTT, David Louvet, pour une équivalent de 4.80 ETP.

Les congés d'été vont commencer à partir du 10 juillet (secrétaires) jusqu'au 4 septembre.

Il est noté l'arrivée d'une service civique pour une durée de 8 mois, en soutien au technicien SRAV. L'agrément est pris sur le compte de la FFC, le Comité n'en dispose plus. Une convention tripartite a été signée.

A la suite du congé sans solde de David Louvet, accordé par le Président Régional, ce dernier s'est entretenu avec Anthony Malenfant, technicien régional. L'objet du rendez-vous était de présenter les nouvelles missions à confier à Anthony Malenfant. Celui-ci a fait part de son acceptation. Il devient au 1er juin 2023, manager technique régional par intérim.

IV) – Informations MTT

Pôle Espoir

Il a été reçu 18 candidatures au Comité pour intégrer la nouvelle promotion du Pôle Espoir. A la suite des tests et entretiens réalisés, il a été retenu 5 candidats (par ordre alphabétique) :
Louis BOURDOISEAU (VC Ferté Macé)
Tristan DESGROUAS (UV Neubourg)
Marceau NIZET (VC Avranches)
Jules QUATREMARES (AC Sotteville)
Simon TAISNE (EC Montebourg)

Championnats de France (à venir)

La réservation des hébergements pour les futurs championnats de France (Route, VTT, Piste) est en cours. Les sélections seront affinées par la suite.

V) - Questions Diverses

- Projet Assises du Cyclisme Normand 2025 /2028 (Jean Luc Delugan)

Objectifs : Fixer avec l'ensemble des clubs Normands la feuille de route du prochain mandat.
Les sujets qui pourraient être abordés (liste non exhaustive) :

- Parité dans les Comités Régionaux et Départementaux à compter de 2028. Quelle stratégie adopter ?
- Le bénévolat et les signaleurs. Comment mutualiser nos ressources humaines pour ne pas annuler d'organisations sur ce motif ?
- La tarification des organisations. Doit-on mettre en place une tarification incitative en tenant compte (par exemple) du nombre d'épreuves organisées ?
- Les annulations de courses. Quelles règles mettre en place pour les éviter ?
- Le calendrier des courses. Comment mieux l'organiser pour éviter des concurrences entre épreuves, voir des surcharges sur certaines périodes ?
- L'organisation des Comités départementaux et du Comité régional. Comment les orienter pour les rendre plus efficient ?

- Projet déménagement Comité (avancement du dossier)

Le Comité a mis une option sur un terrain à vendre dans la zone de Mouen, pour une surface de 1 119 m². Le courrier est en cours d'étude par l'agglomération de Caen la Mer qui gère cette parcelle.

- Quid maillots champion.ne Normandie (ancien design).

Actuellement, il y a en stock 77 maillots, ancien design. La valeur de ce stock est de 2 387.62 €. Malheureusement, aucun responsable de commission ne souhaite les remettre. La question posée par le RAF est la suivante : Que fait on de ce stock. Est il perdu ou les maillots seront remis lors de cérémonies protocolaires. Etant donné qu'il s'agit de maillot protocolaire, les élus **décident à l'unanimité des membres présents de remettre ces maillots lors de prochains championnats.**

- ROF

Une réunion sur l'organisation de la Route de l'Ouest Féminine 2024 doit avoir lieu dans les prochaines semaines.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fin de réunion à 13H40

La Secrétaire Générale
Christine BAROCHE

Annexe n° 1 – Plan Vélo 2023 / 2027

Ce que les collectivités doivent retenir

Le gouvernement a présenté, ce vendredi 5 mai, son deuxième plan vélo 2023-2027. Par un travail commun avec les collectivités territoriales, l'État souhaite notamment booster le développement d'infrastructures pour la pratique du vélo.

Attendu de longue date par les fédérations d'usagers du vélo, le deuxième plan vélo 2023-2027, dévoilé ce vendredi 5 mai à l'occasion d'un comité interministériel, va pleinement associer les collectivités territoriales. Si un budget de 2 milliards d'euros d'investissement a été fléché par le gouvernement, il doit atteindre 6 milliards d'euros, en prenant en compte les investissements menés par les collectivités avec le soutien de l'État.

Pour déployer ce plan, il s'agit en effet de « passer par les territoires », comme a tenu à le rappeler Élisabeth Borne lors de son discours introductif. La Première ministre a notamment fixé pour objectif de déployer la pratique du vélo au-delà des métropoles, en parvenant à « être accessible partout, y compris en milieu rural ».

1,25 milliard d'euros pour les infrastructures cyclables

Le cap fixé par le gouvernement passe d'abord par le développement des infrastructures. Pour ce faire, 200 millions d'euros seront investis dès cette année pour la création de voies cyclables. Un effort qui s'amplifiera ensuite jusqu'en 2027, notamment par la pérennisation du fonds mobilités actives pour la création d'itinéraires cyclables sécurisés, à hauteur de 1,25 milliard d'euros.

Concernant les véloroutes, le gouvernement entend passer de 57 000 km aujourd'hui à 80 000 km d'ici 2027 et même 100 000 km à horizon 2030. Pour cela, 200 millions d'euros sont fléchés, soit 1,5 milliards d'euros sur l'ensemble du plan a rappelé le ministre des Transports, Clément Beaune. « L'objectif est que 100 % du territoire national soit couvert d'une politique cyclable d'ici 2030 ».

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, a par ailleurs indiqué que « le fonds vélo est éligible » au fonds vert, effectif depuis janvier pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Questionné sur la compatibilité entre les objectifs du zéro artificialisation nette (ZAN) et l'installation de nouveaux aménagements cyclables, le locataire de l'hôtel de Roquelaure a indiqué que dès lors qu'une voie ne dépasse pas cinq mètres de large, elle n'est pas considérée comme une forme d'artificialisation, ce qui permet de « ne pas opposer les objectifs ».

Les collectivités territoriales devraient également être associées à plusieurs expérimentations sur l'adaptation de la voie publique à la pratique du vélo. Le gouvernement entend par exemple proposer l'installation de repose-pieds pour permettre aux cyclistes de s'arrêter au feu sans avoir à descendre de selle. Le décalage du feu vert pour leur donner quelques secondes supplémentaires afin d'évacuer le sas qui leur est réservé sera aussi expérimenté dans plusieurs territoires.

Des aides individuelles à la pratique du vélo

Plusieurs mesures individuelles sont également inscrites dans ce deuxième plan vélo. Certaines concernent l'ensemble des Français, comme la prolongation des aides pour l'achat d'un vélo jusqu'en 2027 et leur ouverture au marché de l'occasion. D'autres concernent directement les fonctionnaires, comme le relèvement du forfait mobilité durable pour la fonction publique qui va passer de 200 à 300 euros, pour favoriser l'usage du vélo sur les trajets domicile-travail. L'État souhaite d'ailleurs équiper 100 % de ses sites d'un stationnement vélo sécurisé d'ici la fin du quinquennat.

Au rayon sécuritaire, qui représente un frein à la pratique du vélo, le gouvernement entend aussi généraliser l'inscription des vélos au fichier national d'identification des cycles. Grâce à un investissement de 50 millions d'euros, le nombre d'emplacements sécurisés sera de 90 000 d'ici 2027, contre 30 000 aujourd'hui. Pour garantir une pratique plus sécuritaire du vélo, le gouvernement souhaite aussi porter à 850 000 le nombre d'enfants de 6 à 11 ans qui suivront chaque année des sessions de conduite à vélo. Avec un objectif : le 0 mort à vélo. Rappelons qu'en 2022, 244 cyclistes ont été tués sur les routes françaises.

Annexe n° 2 – Adoption des PV

Comité Directeur du 4 février 2023

Ouverture de la séance à 9h00

Présents :
M. Bernard SINEUX, Président du Comité de Normandie, Mme Christine BAROCHE, Secrétaire Générale, M. Michael LEMARDELE, Vice-président, Mmes Nicole DELARUE, Sophie GIRAUD, MM. Victor COLLET, Marcel COURIEUT, Jean Luc DELUGAN, Alain DUFLOT, Jean Pierre HENRY, Claude LE NAHEDIC, Michael LECOMMANDEUR, Yvon LEGER, Thierry LOUVEL, Jérome PIOLINE, Jéremy ROY, membres.

Assistent à la réunion :
M. Sébastien COLARD, RAF, M. David LOUVET, MTT.

Absents excusés : M. Alain DEVAUX, Trésorier Général, MM. Sylvain HUET, David JEAN, Julien ROUSSEL, membres.

Absents : MM. Jérôme GUIBERT, médecin régional, Jean Philippe YON, membre.

Le Président du Comité de Normandie, Bernard SINEUX, souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur.

Un rappel du président a été fait en début de séance concernant le non retour des élus sur leur présence aux réunions.

I) – Informations Nationales et Régionales

Championnat de France Elites pistes :

Une équipe normande et une équipe de Bricquebec se sont déplacées : location d'un gîte en commun. Le Comité Réginal a assuré toute la présence piste et la partie mécanique par l'ETR.
Résultats : 2 médailles pour Bricquebec et des places d'honneur pour le Comité de Normandie.

6 Janvier 2023 : Présence du Président à la réception en l'honneur d'Eglantine Rayer à la mairie de Saint Pierre sur Dives.

Bagnoles-de-l'Orne : un stage CX avant les Championnats de France a été effectué.
Résultats des Championnats de France CX : Petite déception sur les cadets victimes d'une chute collective, les juniors sont à leur place, un titre pour Lise Klaes en juniors filles. Le président adresse toutes ses félicitations à l'équipe ETR CX pour leur professionalisme qui est reconnue, même à l'exterieur.

Réunion fédérale : les membres ont reçu un exemplaire du compte rendu du dernier Conseil Fédéral qui s'est tenu les 20 et 21 janvier 2023. Les points statistique, finances, modification des statuts, Championnats de France (piste et cyclo-cross), médical (etc) ont été abordés.

Une commission route s'est déroulée le 23/01/2023 pour finaliser le calendrier régional 2023.

Réunion à Poitiers par la FFC pour les organisateurs d'épreuves (environ 70 personnes).

31 janvier 2023 : réunion au CSN avec les responsables du Pôle Espoir sur les perspectives pour le cyclisme.

31 janvier 2023 : pot de départ en retraite de Pascale.

Assurances FFC : rappel sur la couverture des licenciés (voir courrier reçu de la FFC **annexe n°1**) qui courent en FSGT/UFOLEP ou les courses sauvages.

TFCX le 12/02/2023 : ce trophée de France a lieu à Villiers Charlemagne suite aux différentes interrégions minimes/cadets. L'engagement est fixé à 16€ par coureur et par épreuve, qui revient intégralement à l'organisteur.
On peut regretter la communication tardive sur l'évenement ce qui n'a pas permis de s'organiser sereinement pour les déplacements et les sélections.

ANS : faire un retour à la réunion des référents du 27/02 qu'il est compliqué d'avoir des retours de la FFC.
La campagne est avancée à mi mars 2023.

Congrès Fédéral Albi : Il faut choisir les thèmes auxquels on souhaite assister (liste non exhaustive : Mécénat ASO – RSE, Assises des CD, Formation du sportif, Professionnalisation).

Réunions comité 2023 :
A la suite de la démission de Julien Lambert qui occupé la fonction de représentant de l'Orne au Bureau et à la Finance, un vote a été effectué pour le remplacé. De ce fait, Mickael LECOMMANDEUR intègre la commission des finances et Jean Pierre HENRY le Bureau.

Délégations 2023 :
33 représentations régionales
Un sharepoint va etre envoyé aux élus pour donner leurs disponibilités

Formation arbitres et chronométreurs :
3 nouveaux chronomètreurs et 9 arbitres régionaux : (voir **annexe n°2**)
Les 12 arbitres ont été approuvés par le Comité Directeur

II) – Adoption des PV de réunions

- Commission BMX du 3 décembre 2022 :
Résultat du vote de l'approbation du procès-verbal : adopté à l'unanimité

- Commission VTT du 13 janvier 2023 + règlements 2023 :
Résultat du vote de l'approbation du procès-verbal : adopté à l'unanimité

Jérome PIOLINE devient le référent FFC VTT suite à la démission de Medhi DUBOSQ.

- Réglement Route 2023 :
Résultat du vote de l'approbation du procès-verbal

Modification Règlement Classique des Jeunes Léopards : voir **annexe n°3**
Art 2 : adopté à l'unanimité
Art 3 : suppression
Art 5 : voiture neutre

Modification Règlement Coupe U15 - U17 - Femmes : voir **annexe n°4**
Modification article 4

III) – Finances et statistiques et RH

Licences :

4 935 licences validées au 31/01/2023 (+155 licences - renouvellement 76% à date).

Tous les départements sont en excédent à date par rapport à 2021.
La répartition départementale est la suivante :

CD Calvados :	876
CD Eure :	811
CD Manche :	1 267
CD Orne :	556
CD Seine Maritime :	1 425

On reste à la 9e place au niveau du classement des régions
La répartition par discipline est la suivante :

Route :	2 953
VTT :	775
BMX :	1 195
Polo vélo :	12

Pré-calendrier 2023

603 évènements sont pré-inscrits (voir la liste des épreuves au 31/01/2023 en **annexe n°5)**

Point RH :

- Retraite de Pascale ANQUETIL : 33 ans sur 2 périodes. Elle n'est pas remplacée sur ses fonctions.
    - Son non remplacement peut engendrer une surcharge ponctuelle qui va être étudiée et anticipée.
- Embauche au 1er mars 2023 de Jérôme MARIETTE en tant que chargé de développement sur le SRAV, Cyclisme Santé et Défie un Champion.

Le Comité Régional reste donc à 6 salariés.

Information Finances :

- Dépôt du dossier version papier demande subvention régionale :
  - Une demande pour le Pôle Espoir pour 55 000 €.
  - Une demande pour l'Aide au haut niveau : 20 000 €.
- FDVA : 3 thèmes ont été priorisés.
  - Un dossier d'aide peut être monté sur l'un des thèmes. Des webinaires et réunions en présentiel sont proposées sur la région. (Voir les dates en **annexe n°6**).
- Finances :
  - La Situation des clubs normands est saine.
  - Le budget recettes/course augmenterait de 12 000 € suivant le nombre d'organisations prévues.

IV) – Informations MTT

Pôle et CESU:

Un stage au Portugal route et piste a lieu du 6 au 10 février 2023 :

◦ 10 stagiaires et 2 accompagnateurs seront présents sur le stage

Une recherche d'un entraîneur vacataire va être lancée pour pallier aux absences de David Louvet (missions FFC).

Programme des Formations de l'institut régional :

◦ 3 modules (2 en octobre et un fin novembre) accueil 65 stagiaires (tous n'ont pas validé le module)

◦ Educateur fédéral Bmx 8 stagiaires, (5-6 novembre et 17-18 décembre 2023)

◦ Educateur fédéral route/Piste 18 stagiaires - fin de formation en présentiel 18-19 mars 2023

◦ Animateur fédéral 11 stagiaires en formation – fin de formation en présentiel 18 mars 2023

◦ Educateur fédéral VTT 11 stagiaires inscrits - début 11 et 12 mars 2023

Une belle satisfaction de voir que les bénévoles reviennent vers les formations fédérales car il y a un besoin réel de former nos dirigeants pour l'accompagnement de nos jeunes.

Nouveauté : une visio conférence obligatoire sur les violences et incivilités dans le sport est programmée le 8 mars à 19h30 et sera animée par Christine Baroche (référente régionale).

NB : un examen arbitre a été programmé en même temps que la formation : il faudra veiller à coordonner les calendriers.

ETR

Un stage route cadets cadettes juniors (route) aura lieu les 25/26/27 avril 2023 au CSN de Caen.

A noter : les déplacements s'annoncent compliqués pour les véhicules en juillet car le calendrier est dense.

La réunion ETR a lieu samedi 4 février à 14h30.

Informations fédérales :

- Le championnat de France Universitaire aura lieu le mercredi 15 mars à Feuguerolles Bully et la coupe de France VTT FFSU le 16 mars sur la même commune. Le club support FFC est Le vélo club Aventure. Ce club spécialisé dans le VTT recherche des bénévoles pour garder les carrefours le 15 mars. Les personnes intéressées peuvent contacter le président Mehdi Dubosq.

- Patrice Cossard Manager de filière Bmx

Il a une mission sur le BMX Free-style (flat/dirt) à réaliser : faire des stages, formations et manifestation en Normandie (région ciblée parmi 3)

Il a besoin de contacts sur la Normandie pour développer ce projet. Alain, Yvon et Jéremy vont se mettr en relation avec lui.

Réunion avec le Directeur du CSN :

Cette réunion avait pour objectif de voir les perspectives à venir et les résultats intéressants en 2022.

On souhaite ouvrir plus sur le cyclisme féminin : manque très fort de féminines

V) – Projet sportif territorial

Développement de la Politique régionale sportive, déclinée à partir des 11 axes proposés par le projet fédéral.
La présentation sera faite au Comité Directeur du 21 juin 2023.

L'ensemble des élus vont élaborés le projet sportif territorial 2023 – 2024.
Les travaux se feront en plusieurs étapes : Diagnostic / Mise en œuvre / Objectifs et Evaluation

VI) - Questions Diverses

Décloisonnement des candidatures Coupes et Championnats :

Cette demande a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité directeur.
Il a été évoqué l'idée de rechercher des municipalités intéressées pour organiser ces épreuves.

Attribution de de la caution de 500€ manche de Coupe de Normandie de CX à Lillebonne :
Un cyclo-cross a été organisé par le club du VC rouen à St Vaast du Val en remplacement du cyclo-cross de Lillebonne. L'organisation de ce cyclo-cross n'a pas été acceptée comme manche de Coupe de Normandie par la commission cyclo-cross.
Les membres du Comité Directeur ont décidé de ne pas donner la caution au VC Rouen :
Résultat du vote : 15 voix ''contre'' – 1 voix ''abstention''

Fin de réunion à 13H00

La Secrétaire Générale
Christine BAROCHE

Annexe n° 1 – Courrier FFC sur la couverture Assurance

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous avons eu connaissance ces dernières semaines de questionnements relatifs à la problématique de la couverture des assurances de nos licenciés à l'occasion de leur participation à des manifestations non inscrites au calendrier, qu'il soit fédéral et/ou régional.

Par la présente, nous tenons à vous indiquer, ou rappeler, les conditions prévues par le contrat d'assurance collectif souscrit par la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Ainsi, les licenciés FFC participant à des manifestations non inscrites au calendrier FFC (fédéral et/ou régional), ne bénéficient pas des garanties assurantielles liées à la licence souscrite, par votre intermédiaire, auprès de notre fédération.

De ce fait, et dans les conditions susvisées, les licenciés FFC ne sont pas couverts en individuel accident lorsqu'ils participent à ce type d'épreuves. Il en va de même pour ce qui concerne la garantie responsabilité civile (dommages causés aux tiers)) liée à la licence. Sur ce dernier point, il est à noter que chaque organisateur a, du fait des dispositions du Code du sport, l'obligation de couvrir en RC tous les participants à son épreuve. Sur ce thème, il appartient donc à chacun de s'assurer auprès de l'organisateur que cette obligation est bien remplie lorsqu'il participe à une manifestation non inscrite au calendrier FFC.

A noter un point particulier lié aux épreuves inscrites sur un calendrier mixte régional entre la FFC et une autre fédération avec laquelle la première nommée est sous convention, lorsque cela est mis en place dans le Comité régional concerné. Dans ce cas, et il en va uniquement ainsi avec la FSGT, les licenciés FFC participant à ces épreuves sont bien couverts par leur licence.

En synthèse, en dehors des épreuves inscrites au calendrier FFC, fédéral et/ou régional, et des épreuves inscrites à un calendrier mixte régional, les licenciés FFC ne sont couverts par leur licence ni en individuel accident, ni en responsabilité civile.

Par ailleurs, il nous a également été rapporté certaines questions au sujet des garanties liées aux véhicules suiveurs sur les épreuves sur route.

Pour rappel, les garanties des véhicules suiveurs souscrites par la FFC couvrent les dommages causés ou subis du fait de l'utilisation des véhicules déclarés au préalable sur la liste des véhicules suiveurs dans les épreuves inscrites au calendrier FFC.

Pour aller plus loin sur cette question, et en particulier par rapport aux véhicules considérés comme des véhicules suiveurs et aux garanties complémentaires éventuellement à souscrire en fonction de la configuration de votre épreuve, un guide guide des assurances FFC est disponible à l'adresse suivante : https://www.ffc.fr/ressources/guide-assurances/

Ce guide, accessible sur le site internet de la Fédération (https://www.ffc.fr/assurances/), aborde l'ensemble des garanties collectives souscrites par la Fédération. En outre, il expose également un certain nombre de garanties complémentaires, dont certaines concernent les véhicules - comme le rachat de franchise pour les véhicules suiveurs -, que vous pourriez être amenés à souscrire dans le cadre de l'activité de votre club.

Nous espérons que la lecture de ces quelques lignes et du guide joint à la présente pourront répondre à l'ensemble de vos questions.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Yannick POUEY, Secrétaire Général
FFC

Annexe n° 2 - Liste des arbitres reçus à leur examen

Chronométreur Régional :

- ANNE Matthieu (VC Rouen 76)
- LENOUVEL Florent (CS Villedieu)
- MANRY Greg (VC Rouen 76)

Arbitre Régional :

- BORRELLI Mattéo (USSA Pavilly Barentin)
- BOUVIER Florian (Team Sud Manche Leucémie)
- BRARD Damien (Team Sud Manche Leucémie)
- ELIARD Jules Olivier (Périers Cyclisme)
- JAOUEN Cécile (UV Rai Aube)
- LIBOR Didier (MSO)
- NOEL Karen (VC Avranches)
- QUINET Frédéric (Vallée d'Eure Cyclisme)
- ROUSSEL Raphaël (VC Lillebonne)

Annexe n° 3 - Règlement Classique des Jeunes Léopards

Art.1 - Objet : Afin de sauvegarder des épreuves ouvertes aux U19 ~~et Espoirs~~, le Comité de Normandie met en place une épreuve appelée **« Classique des Jeunes Léopards »** route. Un maillot récompensera le vainqueur de la 1ère manche et du classement général pour les manches suivantes.

Art.2 - Participation obligatoire : La **« Classique des Jeunes Léopards »** est ouverte à tous les licenciés FFC U19 Elite, Open et Access (nés de 2005 à 2006) ~~et obligatoire~~ pour les U19 Normands.
L'épreuve est facultative pour les coureurs engagés en sélection nationale. Tout coureur en sélection nationale se verra attribuée les points de la 5ème place (32).
La participation aux épreuves de la **« Classique des Jeunes Léopards »** sera l'un des supports de référence pour intégrer les différentes sélections Normandes U19 (coupes, championnats nationaux et autres).

Art.3 - Epreuves : 5 épreuves inscrites au calendrier régional :
Une épreuve dans chaque département est obligatoire. ~~Le Comité Départemental n'ayant pas de candidat se chargera d'organiser l'épreuve dans son département.~~

Un cahier des charges spécifique sera envoyé à chaque organisateur. Il devra être respecté scrupuleusement par celui-ci.

Art.4 - Epreuves : Ces épreuves seront courues selon les règlements de la FFC. Le Comité de Normandie désignera pour chacune d'elles le Président de Jury. Le Comité Départemental de l'épreuve désignera le juge à l'arrivée et les arbitres.
Il est possible d'organiser des épreuves combinées : CLM + Course en ligne.
Lors d'une épreuve combinant un CLM et une course en ligne le même jour, il y aura 1 classement pour chaque épreuve avec un classement général à l'issue des 2 épreuves.

Art.5 - Dépannage : Tout club ou sélection comptant au minimum 5 coureurs au départ pourra effectuer le dépannage de ses coureurs. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au départ de chaque classique. La voiture de dépannage neutre est autorisée sur appréciation du Président de jury, en concertation avec l'organisateur.

Art.6 - Discipline : En cas d'infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la répression du dopage l'organisme disciplinaire compétent pourra prononcer, en complément des sanctions déjà prévues par ces derniers, la suppression des points acquis par le coureur lors de l'épreuve concernée et son exclusion de la Classique. Les points ainsi perdus par le coureur sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre concurrent.

Art.7 - Modification règlement : En cours de saison la commission route traditionnelle se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'elle jugerait utiles au bon fonctionnement de la compétition, aussi bien en ce qui concerne le règlement, que le calendrier.

Art.8 - Représentant du Comité régional : Un.e élu.e référent.e (ou son suppléant) sera le représentant de la Coupe de Normandie ''Classique des Jeunes Léopards''.

Art.9 - Calendrier 2023 : Le calendrier de la Classique des Jeunes Léopards se tiendra de mars à mi-juillet, avec une finale combinée (CLM + épreuve en ligne).

Art.10 - Classement général individuel :
Une grille de points est fixée pour les 20 premiers, détaillée comme suit :
50 – 44 – 40 – 36 – 32 – 28 – 26 – 24 – 22 – 20 – 18 – 16 – 14 – 12 – 10 – 8 – 6 – 4 – 4 – 2

Art.11 - Classement général par équipe :
Le classement général par équipe se comptabilise sur les 3 premiers coureurs du club et se réalise sur les 5 meilleures équipes. Pour être classée, l'équipe devra participer à la manche finale.

Une grille de points est fixée pour les 5 meilleurs équipes, détaillée comme suit :
30 – 20 – 15 – 10 – 5

En cas d'égalité sur le classement par équipe général final, la meilleure place du coureur sur l'épreuve finale est prise en compte.

Annexe n° 4 – Règlement Coupe de Normandie U15 - U17 - Femmes

Art.1 - Objet - Afin de promouvoir les épreuves U15 - U17 et développer le cyclisme féminin, le Comité de Normandie met en place une épreuve appelée « Coupe de Normandie - Détection Route 2023 » route. Un maillot sera remis à chaque vainqueur de la 1ère manche et du classement général.

Art.2 - Participation - La « Coupe de Normandie - Détection Route 2023 » est ouverte à tous les licenciés FFC U15 (H et F) nés en 2009 et 2010, U17 (H et F) nés en 2007 et 2008, femmes (U19 et plus).
La participation aux épreuves de la **« Coupe de Normandie - Souvenir Henri Jeanne »** servira de support pour intégrer les différentes sélections normandes U15, U17, U19 et Femmes (coupes, championnats nationaux et autres).

Art.3 - Protection des Epreuves *:* La participation à la Coupe de Normandie est obligatoire pour toutes les catégories concernées par la Coupe de Normandie.

Art.4 - Epreuves : 3 épreuves avec des formats de course de profils différents sont possibles :

- Course aux points : scratch, style km Paris-Tours/criterium (maximum 3 km)
- Chrono
- Course en ligne
- Profil grimpeur
- Course en circuit
  Utiliser les courses de belles envergures pour l'attractivité :

Date	Lieu	Club	Horaire
Manche 1			Minime : 10h30
			Cadet : 12h30
			Femme : 15h30
			Féminine : 15h35
Manche 2			Femme : 10h30
			Féminine : 10h35
			Minime : 13h30
			Cadet : 15h00

Ce programme est un exemple mais il est conseillé de faire tourner les catégories (horaires conseillés).

Pour les organisations se déroulant en deux tronçons, notamment lorsqu'une demi-étape en ligne sera précédée d'un contre la montre, **toutes les catégories devront participer aux deux épreuves.**

Un cahier des charges spécifique sera envoyé à chaque organisateur. Il devra être respecté scrupuleusement par celui-ci.

Art.5 - Arbitrage : Les épreuves seront courues selon les règlements de la FFC. Le Président de Jury, provenant d'un département limitrophe de l'épreuve, sera désigné par le Comité Régional. La Commission d'arbitrage départementale du lieu d'organisation de l'épreuve désignera les arbitres. Lors d'épreuve en deux parties (CLM et ligne), un chronométreur devra être nommé.

Art.6 - Dépannage : Autorisé à poste fixe (au niveau du podium arrivée). Autorisé sur un 2ème poste fixe (à fixer en accord avec le corps arbitral).

Art.7 - Braquets : Libre pour les féminines et femmes, ainsi que pour les U17 (H). Limité pour les U15 (H) : (46x14) 7.01m.

Art.8 - Secrétariat : L'organisateur doit mettre à disposition un secrétariat avec une personne nécessaire pour la bonne tenue de l'organisation. Ordinateur, Imprimante, à minima.

Art.9 - Matériel : Uniquement le vélo de route traditionnel, pour toutes les épreuves et toutes les catégories, hommes et femmes. Le vélo de contre la montre est interdit, sauf pour les femmes.

Art.10 - Discipline : En cas d'infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la répression du dopage l'organisme disciplinaire compétent pourra prononcer, en complément des sanctions déjà prévues par ces derniers, la suppression des points acquis par le coureur lors de l'épreuve concernée et son exclusion de la Coupe de Normandie. Les points ainsi perdus par le coureur sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre concurrent.

Art.11 - Modification règlement : En cours de saison la commission route traditionnelle se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'elle jugerait utiles au bon fonctionnement de la compétition, aussi bien en ce qui concerne le règlement, que le calendrier.

Art.12 - Représentant du Comité régional : Un.e élu.e référent.e (ou son suppléant) sera le représentant de la Coupe de Normandie.

Art.13 - Classement général individuel : Classement général individuel. (à détailler)
Une grille de points est fixée pour les 20 premiers de chaque catégorie, détaillée comme suit :
50 – 44 – 40 – 36 – 32 – 28 – 26 – 24 – 22 – 20 – 18 – 16 – 14 – 12 – 10 – 8 – 6 – 4 – 4 – 2

Une grille de prix est fixée pour le classement général individuel final, avec l'obligation de participer à la manche finale pour être classé. Le détail est le suivant :

U15 (H) : Récompenses en nature
U15 (F) : Récompenses en nature
U17 (H) : Récompenses en nature
U17 (F) : Récompenses en nature
U19 et plus (F) : 274/10

Annexe n° 5 - Pré-calendrier 2023

	14	27	50	61	76	Total
Elite Internationale	3	0	0	0	0	3
Elite Nationale	0	1	12	1	3	17
Critérium Pro	1	0	1	0	0	2
Fédérale U19	0	3	1	1	0	5
Elite Régionale	1	0	14	2	3	20
Open 1	6	2	5	6	3	22
Open 2	7	3	23	15	1	49
Open 3	10	12	9	6	2	39
Access	22	34	40	5	4	105
U17	13	8	28	9	9	67
U15	19	8	29	7	10	73
Ecoles et TRJV	16	10	34	10	18	88
Masters	0	3	0	0	0	3
U19 (Classique Jeunes)	1	2	0	1	0	4
VTT Compétition	4	1	6	0	3	14
VTT Sans Compétition	5	0	1	4	1	11
Piste	5	3	0	0	1	9
BMX	6	4	0	5	6	21
Non licenciés - Corpos	0	0	0	0	0	0
Triathlon - Duathlon	1	0	0	0	0	1
Gentlemen	0	0	2	0	3	5
Cyclo-cross	6	4	7	8	3	28
Femmes et Féminines	0	0	2	5	0	7
Masse - Cyclo - Rando	2	1	1	3	1	8
Polo Vélo	0	0	0	0	0	0
Classement	0	0	2	0	0	2
Total 2023	128	99	217	88	71	**603**
Rappel 2022	120	82	227	79	72	580
Rappel 2021	45	43	113	49	44	294

Annexe n° 6 - Informations Campagne Subvention FDVA 2023

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la campagne du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), à l'échelle régionale : **du 26/01 au 24/03/2023**.

Nous vous invitons à consulter les appels à projets, les notes d'orientation 2023 : https://www.ac-normandie.fr/vie-associative-123853

- FDVA 1 : formation des bénévoles pour la Normandie au format annuel (code 46 sur le compte asso)

- FDVA 1 : formation des bénévoles pour la Normandie au format pluriannuel (code 3258 sur le compte asso)

- FDVA 2 : projets nouveaux ou/et innovants ainsi que les projets de fonctionnement à caractère régional ou interdépartemental (code 676 sur le compte asso)

Pour saisir votre demande de subvention, vous devez vous connecter sur Le Compte Asso : https://lecompteasso.associations.gouv.fr/

Vous pouvez télécharger un tutoriel pour actualiser vos données administratives sur le compte asso : https://www.ac-normandie.fr/media/30814/download

Afin d'éviter un engorgement possible des canaux informatiques, veillez déposer vos dossiers, si possible, quelques jours avant ***la date de clôture qui est fixée au 24 mars 2023***.

Pour les projets départementaux se reporter aux appels à projets proposés par les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

- *code 467 pour le Calvados*
- *code 468 pour l'Eure*
- *code 469 pour la Manche*
- *code 470 pour l'Orne*
- *code 471 pour la Seine Maritime*

Les appels à projets pour les départements 14 - 50 et 61 sont en cours d'élaboration et de diffusion prochainement sur les sites internet.

Réunion Bureau du 22 mars 2023

Ouverture de la séance à 18 h 00

Présents : M. Bernard SINEUX, Président du Comité Régional, M. Alain DEVAUX, Trésorier Général, Mme Nicole DELARUE, MM. Marcel COURIEUT, Jean Luc DELUGAN, Jean Pierre HENRY, membres.

Assistent à la réunion en visio : Mme Christine BAROCHE, Secrétaire Générale, M. Mickael LEMARDELE, Vice-président.

Absent excusé : M. Thierry LOUVEL

Assistent à la réunion : M. COLARD Sébastien, RAF, M. Claude LE NAHEDIC.

I) – Informations Nationales et Régionales

Informations régionales :

- Démission Président Comité Départemental du Calvados

À la suite de la démission du Président du Calvados, les membres du Comité vont se réunir pour élire un président par intérim jusqu'à la prochaine AG du Comité.

- Annulation courses début de saison

On regrette les annulations des courses de début de saison, notamment la première manche du Maillot des Jeunes. Il est demandé aux organisateurs de ne pas annuler les courses le lundi ou mardi sachant que les engagements sont ouverts jusqu'au jeudi soir 23H.

Une interrogation demeure sur les juniors : est-ce qu'ils courent ?

2 questions ont été soulevées, à savoir :

- Il faut revoir la tarification des engagements pour reverser une part aux organisateurs. Le tarif des engagements devraient peut-être suivre le niveau de la course ? Les engagements sur ls disciplines VTT & BMX sont plus élevés que sur la route.

Projet Sportif Territorial du Comité Régional

Un groupe de travail s'est constitué sur la base du volontariat.
Une première réunion en visio a eu lieu le 6 mars dernier : chacun a pris en charge une thématique afin de constituer le projet.
Un calendrier de réunions visio et présentiel a été établi. Tous les membres peuvent rejoindre le groupe et apporter leur pierre à l'édifice.

Avancement des dossiers ANS 2023
Pour l'instant certains clubs et comité ont renseigné le compte-rendu financier 2022.
Rappel : celui-ci est obligatoire pour pouvoir déposer une demande de subvention en 2023.
Nous n'enregistrons encore pas de nouveau dossier pour l'instant.

Tour de Normandie Féminin
Ce fut une réussite pour une première sur trois jours avec une sollicitation de France Bleu pour le Comité de Normandie.

Présentation du rôle ambassadrice FFC
Les ambassadrices sont réparties dans les régions et ont pour mission de faire découvrir et promouvoir le cyclisme féminin à des non initiées.
En Normandie nous avons 3 ambassadrices : 2 dans le 76 au club de Montivilliers et une dans le 50. Elles ont créé une page Facebook où elles publient les sorties qu'elles organisent

Des exemples d'actions :
- Une randonnée a été programmée le dimanche matin du Tour de Normandie Féminin.
- Une autre randonnée sera organisée sur les championnats de France Masters

SRAV : uniformisation des méthodes CD & CR
Jérôme Mariette nouvellement embauché au Comité Régional est missionné sur le SRAV, en priorité dans le Calvados.
Il y a eu des actions sur les villes départ du TDN. Jérôme démarche les collectivités. Il a déjà eu plusieurs accords et c'est de bon augure pour la suite. Il s'appuie sur le dispositif « Génération vélo ».
D'autres missions sont également à son programme et lui ont été signifiées.
Actuellement il y a environ 70 000 € de prestations chiffrées, oralement, ce qui assure de l'activité pour l'année 2023.

Coupes de Normandie (travail de la commission route)
La commission route se réunit le 22 Mai prochain.

Informations Nationales
Le Comité va diffuser les présentations des ateliers du Congrès Fédéral d'Albi

Commission Nationale Mutations : un état des lieux a été réalisé. Un travail sur les mutations des jeunes est en cours. Un reversement plus important aux clubs est à l'étude. Le constat est que les clubs se retrouvent démunis de juniors et de cadets.

Agenda : commission nationale route le 2 avril 2023

II) – Statistiques et Finances

Licences par CODEP :
Au 15 Mars 2023, nous enregistrons 5 789 licences, réparties comme suit :

Calvados :	1 062 (tendance stable)
Eure :	987 (tendance -)
Manche :	1 482 (tendance +)
Orne :	669 (tendance stable)
Seine Maritime :	1 589 (tendance -)

D'une manière générale les chiffres sont satisfaisants.

Du côté des clubs, nous enregistrons 152 clubs affiliés (152 en 2022) répartis par département comme suit :
CD14 : 28
CD27 : 26
CD27 : 35
CD61 : 20
CD76 : 44

Il est présenté aux membres, le turn over des licences (licences 2022 non renouvelées et nouveaux licenciés entrants). Il se présente ainsi :

1 920 licences 2022 ne sont pas encore renouvelées.
1 283 nouvelles licences ou primo licences ont été validées en 2023.

Ces 2 chiffres sont importants et montrent que la tendance actuelle est volatile. La tendance est générale, touche tous les départements, toutes les catégories et toutes les disciplines.

Licences 2022 non renouvelées :

CD 14 : 360	Femmes : 212	Cyclisme Trad : 1 097
CD 27 : 340	Hommes : 1 708	VTT : 244
CD 50 : 448		BMX : 570
CD 61 : 200	Mineurs : 711	Polo Vélo : 9
CD 76 : 572	Majeurs : 1 209	

III) – Informations finances et RH

Situation financière du Comité
Côté finances, une situation sera faite au 31 mars 2023. Nous sommes en période de dépôt de demande de subventions.

- Subvention ANS : Le Comité va déposer une demande pour 2023
- FDVA : une demande de subvention avec 2 actions est déposée : achat d'un scooter électrique pour le pôle et formation des bénévoles
- Fondation Orange + Sage : actions en faveur du cyclisme santé. Une vérification de l'éligibilité du Comité à ces subventions est en cours.
- Crédit Agricole : prise de contact pour voir quelles aides sont proposées aux associations, via le dispositif ''Projet Initiative CA''.

Situation RH
Jérôme MARIETTE a rejoint le Comité au 1er mars 2023. Il s'occupe principalement du SRAV dans le Calvados. Il a déjà 8/9 contacts avec les villes de Caen, Bénouville, Tilly, Ifs, Soliers, Bayeux, Argentan : toutes ces collectivités vérifient leur éligibilité à Génération vélo pour ensuite pouvoir signer une convention avec le Comité.

Une réflexion est menée sur le déploiement du ''Défie un.e Champion.ne'' :
3 nouveaux home trainers ont été achetés. Le Comité dispose à présent de 6 machines.
- avec le Crédit Mutuel : proposer des animations au sein des Agences
- avec les campings pendant la période estivale, proposer l'animation de manière ludique.

Les salariées administratives iront en formation communication et PSC1.

V) – Questions Diverses

Date de l'AG du Comité Régional : 6 janvier 2024. Une demande auprès du CSN d'Houlgate va être demandée pour l'accueil de cette Assemblée. ***Cette date est validée à l'unanimité des membres présents.***

Informations diverses :

Vente du siège : l'offre qui avait été faite à 288 000 € a été mise en stand-by par l'acquéreur car il rencontre un problème de budget travaux à effectuer pour se mettre aux normes avec son activité.

Une étude sur le changement du parc des véhicules est en cours : une proposition de Skoda pour une LLD a été présentée au Président du Comité. Elle est en cours de négociation. Baisse du prix du loyer.

Dans le cadre de la subvention FDVA 2022, 3 vélos mulets sont en cours d'acquisition par David LOUVET pour les sélections.

Le Comité Directeur du 27 novembre va être décalé à une date ultérieure, en raison de la date plus éloignée de l'AG Régionale.

Team Piste :
La FFC a validé 18 teams Formation Piste et 4 teams Elite. Le label est valable 2 ans. En Normandie, nous recensons les structures suivantes :

- UC Tilly Val de Seulles (Formation)
- Team Braquet 14 (Formation)
- UV Neubourg (Formation)
- Moyon Percy Track Team (Formation)
- Team Piste Formation 76 (Formation)
- Team Bricquebec Cotentin (Elite)

Libéralisation des braquets Piste :
A la suite de la réforme des licences et de l'activité menée par la FFC, le Comité de Normandie va expérimenter la libéralisation des braquets pour les catégories U17 H et U15-U17 F, sur les épreuves Piste (course aux points et vitesse individuelle) jusqu'au 16 avril 2023, en accord avec la FFC. 2 autres régions, Grand Est et Hauts de France participe également à ces expérimentation pour la FFC.

Fin de réunion à 21h00

La Secrétaire Générale
Christine BAROCHE

Réunion Bureau du 3 mai 2023

Ouverture de la séance à 18 h 00

Présents : M. Bernard SINEUX, Président du Comité Régional, M. Alain DEVAUX, Trésorier Général, Mme Nicole DELARUE, MM. Jean Luc DELUGAN, Jean Pierre HENRY, membres.

Assiste à la réunion en visio : Mme Christine BAROCHE, Secrétaire Générale,

Absents excusés : MM. Mickael LEMARDELE, vice-président, Marcel COURIEUT et Thierry LOUVEL, membres.

Assistent à la réunion : M. COLARD Sébastien, RAF, M. Claude LE NAHEDIC, invité CD 76.

I) - Informations Nationales et Régionales

Informations régionales :

Point sur le départ de David LOUVET

Départ de David LOUVET : mission au Rwanda

David a été ciblé prioritaire sur le poste car il n'est pas diplômé d'état. Il a signé un congé sabbatique d'un an renouvelable 2 fois.

Pourquoi n'a-t-on pas un poste de CTS pour notre région ? Bernard a un rendez-vous avec la fédération le 13 & 14 mai sur le sujet.

Une communication officielle sera faite cette semaine sur le départ de David sur sa mission.

- ***Conséquences pour le pôle :***

Les recrutements pour le pôle sont à faire (17 candidatures) : Anthony Malenfant s'en charge.

Bernard Sineux et Anthony Malenfant vont faire passer les entretiens

Faire les tests techniques au pôle pour le recrutement : recherche une personne

Problématique congés d'Anthony Malenfant qui tombent en même temps que le dépôt des dossiers du pôle.

ANS :

Les dossiers ont été revus par Sébastien et Christine concernant la partie éligibilité.

Un certain nombre de points ont été relevés et une communication va être adressée aux structures pour que des corrections soient faites sur les documents administratifs téléchargés sur le Compte Asso.

L'ANS 2023 en chiffres :

- 21 structures ont déposé un dossier, soit :
  - 16 clubs
  - 4 Comités départementaux
  - 1 Comité régional
- 9 nouvelles structures ont déposé un dossier en 2023.

La répartition par département est la suivante :

- Calvados : 5 dossiers
- Eure : 3 dossiers
- Manche : 4 dossiers
- Orne : 6 dossiers

- Seine Maritime : 2 dossiers
- Comité Régional : 1 dossier

Les 21 structures ont complété 34 actions, pour une demande de subvention ANS globale s'élevant à 144 100 €.
La répartition des actions est la suivante :

Dispositif « Ecole Française de Cyclisme » :	11 dossiers
Dispositif « Manifestation pour toutes et tous » :	7 dossiers
Dispositif « Savoir Rouler à Vélo » :	4 dossiers
Dispositif « Vivre vélo au féminin » :	6 dossiers
Dispositif « Responsabilité Sociétale » :	2 dossiers
Dispositif « Cyclisme Santé » :	1 dossier
Dispositif « ETR et PPF » :	3 dossiers

II) – Statistiques, Finances et RH

Licences par CODEP :
Au 30 avril 2023, nous enregistrons 6 123 licences, réparties comme suit :

Calvados :	1 132 (+22 à la même date N-1)
Eure :	1 049 (+2)
Manche :	1 589 (+30)
Orne :	711 (+12)
Seine Maritime :	1 642 (-148)

Au niveau national, une visio avec les présidents de région est programmée concernant le manque de prise de licences.
Au niveau régional, le taux de renouvellement est de 94,27%
On enregistre un recul de 82 licences par rapport à l'année dernière. Le comité se situe toujours à la 9éme position au niveau national.
La répartition hommes/femmes est de respectivement 88,36% et 11,64% de licences femmes.
Le Comité de Normandie compte 156 clubs (+6 par rapport à 2022)

Les courses sont conformes au début de saison.
Il y a une problématique de manque de bénévoles dans les organisations.
Christine BAROCHE propose qu'on communique sur la plateforme de bénévoles Qoesio, partenaire de la FFC.
Un webinaire peut être organisé pour présenter le concept aux clubs.

Il faut revoir la participation des cadets aux épreuves du calendrier Normands. Ils étaient très nombreux à la Madiot ce week-end et désertent les épreuves régionales.

Coupe de France des départements cadets : les mails dénonçant la responsable de région n'est pas constructif et ne fait pas avancer les choses.
Le président s'est engagé à faire une réponse à Jacky CRESPIN, qui avance des informations incorrectes.
Un autre point a été soulevé concernant des déplacements avec le Comité de Normandie : le président demande une vigilance accrue sur l'encadrement des épreuves : il a été noté un encadrement insuffisant et hébergement/restauration pas de qualité sur un déplacement.

Informations financières :
Sébastien n'a pas pu faire un point comptable avec le trésorier (agenda incompatible).

Le point est prévu au 31 Mai 2023.
Cependant, la situation du Comité au 30 Avril est conforme
Les postes de dépenses sont globalement conformes au budget.
Les épreuves BMX enregistrent des records de participations.
Les clubs sont à jour de leurs factures.
Le Comité enregistre 197 000 € de disponibilités à date.

On est en manque d'information de la part de la FFC sur les organisations.

Point RH :

- Le point concernant David LOUVET a été abordé au point I.
- Jérome Mariette continue ses activités de Savoir rouler à Vélo à Soliers, Bénouville, Caen et Hérouville Saint Clair (en attente de cette réponse). Une action est prévue à Carpiquet au sein du centre de loisirs.

A la rentrée, de nouvelles actions SRAV sont prévues sur Caen, HSC, Communauté de communes de Tilly/Seulles.

Des actions conjointes avec le club de Tilly sur 12 classes ont été identifiées.
Des opérations « vélos connectés - Défi un.e Champion.ne » sont identifiées sur Tilly, Trevières, Fontaine Henry

- **Service civique :**

Une mission de Service civique a été identifiée.
A ce jour une personne est identifiée : Marion BUNEL. Le tuteur serait Anthony MALENFANT.

Christine BAROCHE rappelle le cadre du Service Civique : un appel à candidature doit être posté sur le site de l'Agence du Service Civique pour respecter l'accessibilité des missions pour tous.
La mission doit être d'intérêt général et ne pas remplacer un emploi salarié.

- Les congés d'été sont prévus avec l'ensemble du personnel.

III) - Questions & informations Diverses

Informations diverses :
Déménagement du siège du Comité de Normandie

- Terrain à Mouen : 2 parcelles disponibles 1119 m² et 1900 m²: zone actuelle artisanale et industrielle
- Zone recherchée (proche A84)
- Terrain à 45€/m2
- Coefficient occupation de sol : Minimum 350 m², pas de maximum.
- Sur la vente du siège social actuel, un DPE est en cours.

TFJC :
Voir les annexes pour le règlement du TFJC.
Un Trophée départemental est prévu dans chaque département sauf l'Orne.

Arbitrage :
Le président remonte un problème récurrent concernant les nominations des arbitres sur les épreuves. Des organisateurs veulent choisir leurs arbitres.
Le président rappelle que la nomination des arbitres est faite par la commission arbitrale et non les organisateurs.

Honorabilité des encadrants/arbitres :
4 000 personnes ont été contrôlées sur la France, par la FFC. Résultat des contrôles : une personne ne remplissant pas les critères d'honorabilité se trouve dans notre région.
La préfecture a donné ordre de suspendre les activités d'arbitrage, de secrétaire du comité et du club de la personne concernée. Une procédure est en cours par la FFC.
La personne reste licenciée mais n'a pas le droit d'arbitrer.

JO Paris 2024 - Arbitres :
Le Président informe que plusieurs Normands sont sélectionnés pour arbitrer les disciplines cyclistes lors des JO de Paris 2024. Il les félicite. Il s'agit de :

- David JEAN (Titulaire Route et Para)
- Jean François PAIN (Suppléant Piste 2)
- Philippe COURBE (Suppléant Route 3)
- Juliana LEGER (Titulaire BMX)
- Rémi ADRIX (Titulaire BMX Freestyle)

Organisation Cyclosportive : une partie de l'engagement revient au Comité Régional
A-t-on un moyen de contrôle sur le nombre d'inscriptions ? Oui, car les engagements se font sur une plateforme contrôlable.
Le montant n'est pas le même entre UFOLEP et FFC ? Non, le retour diffère selon la licence.

Remarque de Jean-Pierre HENRY :
Le Championnat de Normandie CLM se déroulera en même temps que le Tour de l'Orne : le président répond qu'il n'y aura pas d'impact sur la participation au TDO et qu'il n'y avait qu'un organisateur intéressé à cette date.

Championnat de France Masters :
Les engagements du Championnat de France Masters sont ouverts.
Il y aura aussi une randonnée en parallèle Ambassadrices FFC

Violences Sexistes et sexuelles dans le Sport
Christine BAROCHE sollicite les 2 départements normands qui n'ont pas encore signer le Manifeste pour l'Orne et le Calvados. Elle incite également chaque département à le faire signer à tous les clubs. Elle reste à disposition pour tout renseignement complémentaire.
Lien vers le manifeste :

CLIQUEZ ICI POUR SIGNER LE MANIFESTE

Fin de la réunion à 21H00
Christine BAROCHE
Secrétaire Générale

Annexe 1 - Trophée de France des Jeunes Cyclistes

https://www.normandiecyclisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/Communique-TFJC-Saint-Omer.pdf

https://www.normandiecyclisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/TFJC-ST-OMER.pdf

Commission Route du 22 mai 2023

Ouverture de la séance à 19 h 00

Présents : Monsieur Bernard SINEUX, Président du Comité Régional, Mmes Christine BAROCHE, Secrétaire Générale, Nicole DELARUE, Présidente de la Commission, Monsieur Alain DEVAUX, Trésorier Général, Monsieur Jean-Pierre HENRY, membre.

Présents en visio : Messieurs Mickaël LEMARDELE, Vice-président, Victor COLLET, membre

Absents : Monsieur Jean-Philippe YON, membre.

Excusé : Monsieur Sébastien FLICHER

Assiste à la réunion : Sébastien COLARD, RAF.

I) – Informations nationales

Le Président annonce les informations suivantes :

- CNPR des 13-14 mai 2023

Faire attention aux engagements des équipes étrangères qui ne sont pas licenciées. Se renseigner auprès de l'UCI.

- Construction du vélodrome à Sallanches pour 2027 pose des problèmes. En attente de retour.
- Point réforme des licences : la Bretagne a transposé les anciennes catégories vers les nouvelles et ont quelques soucis avec les Open 3, il en est de même pour les Pays de Loire. La Normandie, elle, ne rencontre pas trop de difficultés.
- Fédérations affinitaires : beaucoup de perte de licenciés FFC qui se tournent vers les autres fédérations.
- Mutations : voir avec la commission nationale. Le Comité va se renseigner.
- Convention FFTRI / FFC est reconduite pour 2023, portant notamment sur le public féminin.
- Championnat Europe Route 2025 : 2 candidats Français en lice : Plouay et Drôme - Ardèche.
- Etude va être conduite par la FFC concernant les accidents de course.

II) – Informations Coupes 2024

Classique des Jeunes Léopards :

Bernard Sineux et Nicole Delarue expliquent avoir échangé avec des organisateurs de la Classique des Jeunes Léopards pour redonner un souffle à cette épreuve. Il en ressort les éléments suivants :

- Réunion avec chaque organisateur d'une manche de la Classique, sauf Tilly Val de Seulles (qui n'avait pas encore organisé à cette date).
- Possibilité d'ouvrir des courses à venir comme manche de la Classique des jeunes Léopards : Gavray, Montivilliers ?
- Ces épreuves n'attirent plus les coureurs extérieurs. Certains Normands ne s'engagent plus et vont sur des épreuves voisines.

A la suite de ce retour, la Commission propose au Comité Directeur les points suivants :

- La Classique des Jeunes Léopards 2024 sera ouverte aux U19 seuls.
- Les épreuves peuvent être sur le calendrier régional ou fédéral.
- Un classement individuel et par équipes sera en place.

Coupe U15 - U17 - Femmes :

Le règlement actuel de la Coupe de Normandie U15 – U17 – Femmes est reconduit en 2024, sans changement.

III) – Pré-Calendrier 2024

Le Président annonce que le Bureau Exécutif de la FFC a voté la date du championnat de France de l'Avenir 2024. Celui-ci sera organisé du 8 au 12 mai 2023 (lieu à définir). Les élus annoncent que des épreuves doivent être organisées après cette date pour maintenir un calendrier cohérent.

Les membres de la Commission énumère les dates de championnats régionaux 2024, fixés par la Commission :

- Master : 9 mai 2024
- TRJC : 25 - 26 mai 2024
- Elite, Open 1, U23 et Femmes : 2 juin 2024
- Open 2 et 3 : 16 juin 2024
- Avenir : 6 - 7 juillet 2024
- CLM individuel : 21 - 22 septembre 2024
    - Les catégories seront U17 et plus.
    - Les Elites courront le 21 septembre.

La Commission Route fixe la date des championnats départementaux suivants :

- TDJC : 4 - 5 mai 2024.
- U15 – U17 : 8 - 9 juin 2024

IV – Questions diverses

Victor COLLET demande de publier sur le site internet du Comité régional le règlement sur les montées de catégories.

Nicole DELARUE annonce que les demandes de descente de catégorie ne seront plus étudiées pour cette année, à partir de ce jour.

Fin de la commission à 21H30

Christine BAROCHE
Secrétaire Générale

Commission VTT du 23 mai 2023

COMPTE-RENDU

Réunion CRVTT du 23/05/23 à 19h via Teams

durée : 2h

Personnes présentes	Guillaume HAUBERT Lucie HAUBERT (secrétaire de séance) Nathan SCHIERING Jérôme PIOLINE Frederic PARY Bernard SINEUX Olivier SCHROTZENBERGER Sébastien COLARD
Personnes excusées	Christine BAROCHE Sammy CADOT Emmanuel LECOINTRE
Personnes absentes	Rénald DAVID David LOUVET Barthelemy FLORES

Ordre du jour

1) Calendrier VTT 2023
2) TFJV à Dévoluy
3) Abandon du « Challenge Normand »
4) Désignation des arbitres
5) Règlements
6) Stages trial et DH
7) Finances

1) Point sur le calendrier 2023

- Validation du calendrier

- Question de l'organisation du XCE à Montivilliers : manque de compétiteurs + datepas stratégique

- Stage TFJV : logement réservé à Clinchamps

- Championnats départementaux :
  - 3 septembre : championnat de l'Eure (Garenne sur Eure)
  - 16 avril : championnat du Calvados (Souleuvre en Bocage)
  - 21 mai : championnat de Seine-Maritime (Le Tréport)

2) TFJV à Dévoluy

- Lucie s'occupe de l'hébergement

- Véhicules : 11h30 de route + championnats de l'avenir (route) en même temps
  ⟹
  voir si nécessité de louer des véhicules

- Jeune arbitre : appel à candidature

- Il serait préférable d'avoir une équipe un peu réduite par rapport à l'an passé
- Composition de l'équipe pour le moment : Fred, Manu, Lucie, Guillaume, Quinette,Manon, Nathan

3) Abandon du « Challenge Normand »

- Abandon du challenge Normand pour des épreuves départementales
  + deschallenges départementaux si plusieurs épreuves
  ↳ possibilité dans le Calvados

- Possibilité de reprendre le règlement du Challenge Normand

4) Désignation des arbitres

- Jérôme fait part aux membres de la réunion d'une discussion avec Christine : pasd'arbitre sur toutes les épreuves, que faire ?

- Proposition de Jérôme :
  - Sur une coupe de Normandie : 1 arbitre
  - Sur le championnat de Normandie : 2 arbitres
  - Sur un TRJV : 1 arbitre (mais Fred toujours là)

- Au minimum un arbitre club

5) Règlements

- cf changements règlements

- Utiliisation de transpondeurs sur la coupe de Normandie à Feuguerolles-Bully + surle championnat de Normandie à Tourlaville

- Question d'un règlement XCE pour la course de Montivilliers

6) Stages trial et DH

- Pas de stage le matin des compétitions

- Organisation de stages dans les départements : les membres de la CRVTT peuventse déplacer pour l'encadrement

- Organisation de stages régionaux si besoin et si dates disponibles

7) Finances

- Point de Sébastien sur les finances 2022 et 2023